

Questions orales

Chaque premier ministre et chaque ministre de la santé du pays le reconnaît. Les cinq principes garantis dans la Loi canadienne sur la santé servent évidemment de fondement aux mesures du gouvernement du Canada.

* * *

LA PAUVRETÉ

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, dans une entrevue qu'elle donnait cette semaine, la députée conservatrice de Don Valley-Nord déclarait qu'il y a bien des gens qui s'adressent aux banques alimentaires mais qui ne sont pas vraiment dans le besoin; ils y vont parce que cela leur permet de dépenser leur argent ailleurs.

Ces propos sont insultants pour les quelque deux millions de Canadiens qui n'ont pas le choix et qui doivent s'adresser aux banques alimentaires; on sait qu'un enfant sur six au Canada vit dans la pauvreté.

Le vice-premier ministre partage-t-il le point de vue de la députée de Don Valley-Nord ou croit-il qu'au lieu de blâmer les victimes de la pauvreté son gouvernement devrait plutôt mettre sur pied un programme efficace de lutte contre la pauvreté au Canada?

L'hon. Gerry Weiner (ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté): Monsieur le Président, nous savons qu'il y a malheureusement des pauvres et des gens qui souffrent de la faim dans notre pays. L'approche que nous avons adoptée vise à améliorer le bien-être de l'ensemble des citoyens, notamment au moyen des mesures économiques que nous avons adoptées et du programme qu'a proposé le ministre des Finances et vice-premier ministre. La meilleure façon d'aider quelqu'un est de lui donner un emploi. Notre souhait est que tout le monde puisse contribuer utilement à l'édification de notre société.

• (1425)

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Le ministre ne m'a pas répondu quand je lui ai demandé si le gouvernement reconnaît la nécessité de s'attaquer au problème de la pauvreté.

[Français]

C'est choquant, c'est inconcevable que le président du Comité sur la pauvreté estime que la solution au problème de la pauvreté soit tout simplement de changer la définition du mot.

Est-ce que le vice-premier ministre, lui aussi, nie qu'un enfant sur six vit dans la pauvreté au pays, que 4 millions de gens vivent dans la pauvreté au pays? Est-ce que, lui aussi, nie que la pauvreté existe vraiment?

L'hon. Gerry Weiner (ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté): Monsieur le Président, nous avons déjà pris des initiatives. Nous avons augmenté à 2,1 milliards de dollars le crédit-impôt pour enfants, et le nouveau programme *Grandir ensemble*, qui a été annoncé par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social est de l'ordre de 500 millions de dollars.

Nous souffrons de cette situation telle qu'elle est dans notre pays, et nous voulons que tous les citoyens aient l'opportunité de contribuer à une vie meilleure.

Je travaille avec tous les groupes communautaires, qui accomplissent un travail exceptionnel dans ce domaine pour aider les personnes qui ont besoin d'un coup de main, et j'apprécie tout ce qu'ils font.

[Traduction]

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, le ministre qui vient de me répondre devrait collaborer avec le ministre des Finances qui a réduit le financement de nombreux groupes communautaires qui, en fait, caractérisaient la pauvreté au Canada. En fait, un enfant sur six vit dans la pauvreté. Le ministre soutient qu'il faut créer plus d'emplois. Nous sommes d'accord.

Ma question est la suivante: Quand le gouvernement va-t-il proposer un plan de création d'emplois pour les Canadiens; quand va-t-il reconnaître que la pauvreté existe et que l'emploi est la solution à ce problème? Nous sommes d'accord, mais où est le plan de création d'emplois?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, la députée reconnaîtra certainement que les plus récentes statistiques concernant le PIB sont très encourageantes. Nous avons enregistré une hausse de 0,4 p. 100 en février. Si l'on tient compte de la croissance enregistrée durant les mois de décembre, janvier et février, on obtient un taux annuel de croissance de l'ordre de 4 p. 100. Depuis août dernier, plus de 200 000 emplois à temps plein ont été créés. Sur une base annuelle, l'emploi a enregistré un taux de croissance de 2,8 p. 100 depuis novembre dernier.

Cette situation résulte de toute évidence des mesures annoncées dans le budget de février dernier et des mesures complémentaires contenues dans l'énoncé économique de décembre, notamment l'investissement dans les ressources matérielles et humaines et dans l'infrastructure, l'accroissement des fonds destinés à la formation, les mesures d'encouragement à la petite entreprise, l'aide au secteur de la construction domiciliaire. Toutes ces mesures commencent à faire sentir leurs effets; l'économie canadienne enregistre une forte croissance et les indicateurs économiques sont très positifs.